

ANNÉE SCOLAIRE 2026/2027

Chers parents,

Vous prenez connaissance ce jour du montant des contributions et tarifs périscolaires pour la prochaine année scolaire.

Ces tarifs ont été votés le 30 juin dernier par le Conseil d'Administration de l'OGEC :

- Nous avons décidé de **ne pas augmenter** la contribution des familles.
- Le tarif de base de la garderie est inchangé, avec un ajustement du forfait.
- Concernant **la restauration scolaire**, l'aide apportée par la municipalité nous permet de conserver l'euro d'écart par rapport au nouveau tarif pour les écoles publiques. L'OGEC veillera, à travers sa gestion rigoureuse et dans le dialogue avec la municipalité, à maintenir un coût raisonnable pour les familles.


L'an dernier, l'OGEC vous a proposé de devenir "GRAND CONTRIBUTEUR", à travers une participation financière complémentaire défiscalisée.

Un grand merci ! Vos dons cumulés correspondent à 5€ de contribution/élève. Ces dons permettent de poursuivre nos projets d'amélioration de l'accueil des élèves, et de limiter l'augmentation de la contribution des familles.

Nous espérons que vous serez encore plus nombreux à faire preuve de solidarité en 26/27 !

Vous pouvez croire en l'entier dévouement des membres de l'OGEC pour permettre à vos enfants de vivre les meilleures conditions de scolarisation tout en restant ouvertes à tous.

Bulletin de soutien Donnez & faites des économies !		
Catégorie d'impôt	PARTICULIER Impôt sur le revenu <i>(si vous êtes imposable)</i>	ENTREPRISE Impôt sur les sociétés
% de réduction	66%	60%
Coût réel pour un don	de 100€ 34€	de 1 000€ 400€
Conditions limitatives	20% du revenu imposable	5% du chiffre d'affaires

 **JE FAIS UN DON EN LIGNE**
SUR WWW.DDEC85.ORG

M CLERC Sylvain

Président OGEC